

Consultation Publique sur le « code pour une Tunisie Numérique » (Novembre 2017)

1. Modalités de réponse

Cette consultation publique est ouverte à partir du 13 Novembre 2017. Toute partie intéressée peut répondre par courrier électronique à l'adresse consultation-codenum@tunisia.gov.tn au plus tard le mardi 12 décembre 2017 à 12h00. Cette consultation est publiée sur le site www.mtcen.gov.tn

Les volets sur lesquels les acteurs sont conviés à s'exprimer sont explicités au paragraphe (3) (pages 2 à 4). Les contributions peuvent intégrer également de nouvelles problématiques.

2. Contexte et objectif de la consultation

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique Tunisie Digitale 2020, le levier réglementaire est considéré comme crucial dans la réussite du développement numérique de la Tunisie.

Les évolutions du secteur des télécommunications et l'essor mondial de l'économie numérique bousculent le code des télécommunications actuel qui semble avoir atteint ses limites.

Le nouveau cadre législatif à développer se doit de :

- Favoriser l'essor de l'économie numérique en Tunisie ainsi que son intégration dans l'écosystème mondial
- Contribuer efficacement au développement social grâce aux opportunités qu'offrent les technologies de la communication
- Mieux traduire dans nos textes les droits fondamentaux garantis par la constitution

Dans un esprit de concertation et d'ouverture à tous les points de vue, le Ministère des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique (MTCEN) lance plusieurs consultations publiques auprès des acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile ainsi que les experts indépendants.

Une première consultation publique réalisée au mois de juin 2017 a apporté un enrichissement significatif aux travaux préparatoires des experts du ministère. Elle a permis d'établir la liste des volets (problématiques importantes) à adresser dans le nouveau cadre législatif des télécoms et de l'économie numérique.

Cette deuxième consultation a comme objectif de recueillir les contributions des acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile ainsi que les experts indépendants, sur les volets explicités dans le paragraphe (3) (pages 3 et 4). Les équipes du ministère, en charge de cette réforme réglementaire, considérera avec le plus grand soin les avis et solutions proposés par les différents contributeurs.

Une troisième et dernière consultation aura comme objectif de recueillir les avis des acteurs sur une proposition de texte basée sur les contributions de la présente consultation.

3. Les volets du code pour une tunisie numérique

La première consultation publique pour le code numérique réalisée au mois de juin 2017 a enrichi les travaux préparatoires des experts du ministère. Ainsi, les volets à développer dans le nouveau texte, « code pour une Tunisie Numérique », s'articulent-ils comme suit :

Chapitre (A) Communications Electroniques

1. Section 1 – Régime de réseaux et services de communications électroniques (Les régimes juridiques)

1.1 Aménagement du régime de réseaux et services de communications électroniques pour faciliter le développement du secteur !

2. Section 2 – L'autorité de régulation

- 2.1 Champ d'intervention du régulateur
- 2.2 Mission et prérogatives : conseil de l'instance, organe du rapporteur, l'instance de régulation
- 2.3 Budget et ressources
- 2.4 Composition du collège : mode et critères de désignation des membres, mandat
- 2.5 Autorité et pouvoir coercitif
- 2.6 Rapport avec les organes de l'Etat
- 2.7 Redevabilité de l'instance et soumission au contrôle
- 2.8 Le pouvoir de sanction du régulateur

3. Section 3 – Règles de concurrence

- 3.1 Analyse du marché
- 3.2 Notion de dominance
- 3.3 Rôle du régulateur sectoriel en tant que garant du fonctionnement concurrentiel du marché
- 3.4 Relation de collaboration entre le régulateur et le conseil de la concurrence

4. Section 4 – Fréquences

- 4.1 Champ d'intervention de l'institution en charge
- 4.2 Mission et prérogatives : Planification et gestion du spectre radio, Contrôle de l'utilisation du spectre
- 4.3 Budget et ressources
- 4.4 Composition du conseil : mode et critères de désignation des membres, mandat
- 4.5 Autorité et pouvoir coercitif
- 4.6 Rapport avec les organes de l'Etat
- 4.7 Redevabilité de l'instance et soumission au contrôle
- 4.8 Notion d'enchères et de marchés secondaires

5. Section 5 – Interconnexion et accès

- 5.1 Règles de l'interconnexion nationale / Rôle du régulateur
- 5.2 Règles de l'interconnexion internationale / Rôle du régulateur
- 5.3 Régulation ex-ante versus régulation ex-post

6. Section 6 – Numérotation et adressage

- 6.1 Ressources de numérotation
- 6.2 Gestion des noms de domaine internet
- 6.3 Gestion des adresses IP selon les normes internationales
- 6.4 Rôle de l'ATI en la matière

7. Section 7 – Services universels

- 7.1 Définition du service universel (incluant le 'broadband')
- 7.2 Quel modèle tunisien de service universel ?
- 7.3 Financement et gestion du service universel

8. Section 8 – Partage et accès aux infrastructures

- 8.1 Dégrouper/Dégrouper Virtuel
- 8.2 Offre de gros Infrastructure
- 8.3 Les règles de partage d'infrastructure (dig once...)
- 8.4 Rôle du régulateur sectoriel dans la problématique du partage d'infrastructure

8.5 Cas particuliers dans les localités et les groupements de logement

9. Section 9 – Equipements et Homologation

- 9.1 Les normes tunisiennes à respecter pour l'homologation des équipements
- 9.2 Homologation Apriori ou A posteriori : simplification des procédures
- 9.3 Reconnaissance mutuelle des centres d'homologations étrangers (EU, USA...)
- 9.4 Pouvoir de contrôle des équipements en vente sur le marché

10. Section 10 – Gouvernance de l'internet

- 10.1 Les principes de bonne gouvernance (notamment la question de neutralité des réseaux...)
- 10.2 Quelle instance pour arbitrer sur les questions de gouvernance de l'internet ?

11. Section 11 – Droit des consommateurs

- 11.1 Obligations concernant les conditions générales de vente
- 11.2 Obligations sur la qualité de service et le partage d'information sur cette qualité de service
- 11.3 Obligation d'avoir des services clients
- 11.4 Clarification des règles de suspension / coupure de service
- 11.5 Rôle du régulateur dans la protection du consommateur TIC

12. Section 12 – Telediffusion/Radiodiffusion

- 12.1 Définition de l'action de télédiffusion/radio diffusion à l'air du 'broadband'
- 12.2 Rôle du régulateur sectoriel dans la télédiffusion
- 12.3 Interaction avec les différents régulateurs

Chapitre (B) Droit & Liberté Numérique

1 Section 1 - Protection des données personnelles

- 1.1 Quels principes spécifiques de protection de données personnelles dans le domaine des TIC ?
- 1.2 Quelle coordination entre le régulateur des télécoms et INPDP (Instance Nationale de protection des données personnelles) ?
- 1.3 Cas particuliers : données de géo-localisation / données liés à l'IoT ...

2 Section 2 - Loyauté des plateformes

- 2.1 Transparence du comportement des plateformes (essentiellement par rapport aux consommateurs)
- 2.2 Quel modèle transparent de collecte et de traitement des données ?
- 2.3 Quel équilibre entre loyauté des plateformes et neutralité du net ?

3 Section 3 - Protection des mineurs

- 3.1 Règle de protections des mineurs et acteurs concernés dans le domaine numérique
- 3.2 Sanction en cas de non respect des règles dans le domaine numérique

Chapitre (C) Développement social et numérique

1 Section 1 - Droit du travail et numérique

- 1.1 Quelle prise en compte du numérique dans le droit du travail

2 Section 2 - Inclusion Numérique

- 2.1 Inclusion des familles nécessiteuses
- 2.2 Eradication de l'analphabétisme numérique
- 2.3 Inclusion des handicapés et des groupes vulnérables

Chapitre (D) Développement Économie numérique

1 Section 1 - Confiance électronique

- 1.2 Service de confiances : signature électronique, certification électronique, cachet électronique, Certification électroniques des sites électroniques, Blockchain...
- 1.3 Les acteurs de la confiance électronique
- 1.4 Les niveaux de responsabilité des différents acteurs (plateformes, hébergeurs, fournisseurs d'accès, prestataires techniques...)

2 Section 2 - Administration électronique

- 2.1 Echange électronique entre le citoyen / société et l'administration
- 2.2 Echanges électronique intra administration
- 2.3 L'archivage numérique : cycle de vie, norme et système.
- 2.4 Open data des administrations
- 2.5 Réutilisation des données de l'open data
- 2.6 Principes de e-consultation / e-pétition

3 Section 4 - E-commerce

- 3.1 Eco-Système de confiance numérique
- 3.2 Eco-Système de paiements

Chapitre (E) Sécurité Numérique

1 Section 1 - Cyber sécurité : infrastructures numériques critiques

- 1.1 Elaboration de stratégie de cybersécurité
- 1.2 Protection des Infrastructure et systèmes critiques
- 1.3 Plan contre le terrorisme cybernétique
- 1.4 Eco-Système des CERT (Computer Emergency Response Team)

2 Section 2 - Cyber criminalité et enquêtes spécifiques

- 2.1 Prévention de la cybercriminalité
- 2.2 Sanction des infractions des cybercriminalités
- 2.3 Enquête et indices pour les investigations dans les crimes de cybercriminalité

Chapitre (F) Dispositif Institutionnel

1 Section 1 – Revue institutionnelle

- 1.1 Evolutions des missions des institutions du Ministère pour plus d'efficacité (INT, ANF, CERT, ANCE, ANSI, CNI, ATI, A2T, ONT...)
- 1.2 Quel modèle organisationnel mettre en place pour plus de cohérence et de complémentarité

2 Section 2 - Création d'une nouvelle Agence

- 2.1 Quelles sont les solutions possibles permettant de redresser le faible taux de réalisation de projets publics dans le domaine des TIC ?
- 2.2 Si une nouvelle agence numérique est créée pour redresser le faible taux de réalisation de projets, quelle mission lui confier ?